

Projet de programmes de l'école primaire

Texte élaboré après consultations
et soumis à l'avis du Conseil Supérieur
de l'Éducation
29 avril 2008

Extraits concernant les programmes de Langues Vivantes et l'Europe dans les programmes

CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX PROGRAMME du CP et du CE1

Langues vivantes

Les élèves découvrent très tôt l'existence de langues différentes dans leur environnement, comme à l'étranger. Dès le cours préparatoire, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite à l'oral. Au cours élémentaire première année, l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit en privilégiant la compréhension et l'expression orale.

L'apprentissage des langues vivantes s'acquiert dès le début par une pratique régulière et par un entraînement de la mémoire. Ce qui implique de développer des comportements indispensables: curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue. Les élèves distinguent des réalités mélodiques et accentuelles d'une langue nouvelle ; ils découvrent et acquièrent du vocabulaire relatif à la personne et à la vie quotidienne ; ils utilisent progressivement quelques énoncés mémorisés.

Pour la progression, il convient de se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou régionale.

CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS PROGRAMME du CE2, du CM1 et du CM2

Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM. Cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et compétences. La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière. L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en oeuvre dans tous les domaines d'activité et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité.

Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet.

Les élèves se préparent à suivre au collège, avec profit, les enseignements des différentes disciplines. Les enseignements de français et de mathématiques font l'objet de progressions par année scolaire, jointes au présent programme.

Langues Vivantes

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du **Cadre européen commun de référence pour les langues** qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes.

A partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. L'orthographe des mots utilisés est apprise.

Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir. Pour la progression, il convient de se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou régionale.

Histoire

La Révolution française et le Dix-neuvième siècle

La Révolution française et le Premier empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur, les grandes réformes de Napoléon Bonaparte.

La France dans une **Europe** en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration.

L'installation de la démocratie et de la République.

Louis XVI ; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; 22 septembre 1792 : proclamation de la République ; 1804 : Napoléon I^{er}, empereur des Français ; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage ; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ; Pasteur ; Marie Curie ; 1905 : loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

• Le Vingtième siècle et notre époque

La violence du XX^{ème} siècle :

- les deux conflits mondiaux ;
- l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis: un crime contre l'humanité.

La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.

La Vème République.

La **construction européenne**.

*1916 : bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin ; 8 mai 1945 : fin de la **Seconde Guerre mondiale en Europe** ; 1945 : droit de vote des femmes en France ; 1957 : traité de Rome ; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République ; 1989 : chute du mur de Berlin ; 2002 : **l'euro, monnaie européenne***

Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier, et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire. Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable. Les repères indispensables sont mentionnés en italique, ils intègrent et construisent progressivement le **cadre européen** et mondial du programme. Ils peuvent être complétés en fonction des choix du professeur.

• Le territoire français dans l'Union européenne

- les grands types de paysages ;
- la diversité des régions françaises ;
- les frontières de la France et les pays de l'**Union européenne**.

*Principaux caractères du **relief, de l'hydrographie et du climat en France et en Europe** : étude de cartes.*

Le découpage administratif de la France (départements, régions) : étude de cartes.

Les pays de l'Union européenne : étude de **carte**.

• **Les Français dans le contexte européen**

- la répartition de la **population** sur le territoire national et en **Europe** ;

- les principales **villes** en France et en **Europe**.

Répartition de la population et localisation des principales villes : étude de carte.

• **Se déplacer en France et en Europe**

- un aéroport ;

- le réseau autoroutier et le réseau TGV.

Le réseau ferré à grande vitesse en Europe : étude de **carte**.

Au cours de ces trois années, le programme peut être étudié dans l'ordre de sa présentation. Le CE2 peut être consacré aux « réalités géographiques locales » ; au CM1, les élèves peuvent étudier « le territoire français dans l'Union européenne », « la population de la France et de l'Europe » et « se déplacer en France et en Europe » ; le CM2 peut être consacré aux parties « produire en France », « la France dans le monde ».

Instruction civique et morale

L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par là-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui.

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des **textes fondateurs, des symboles de la République française** et de **l'Union européenne**, notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.

2. L'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales qui peut être expliquée, à partir d'adages juridiques (« nul n'est censé ignorer la loi », « on ne peut être juge et partie », etc.).

3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).

4. Les traits constitutifs de la nation française : les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de géographie) et les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire), les règles d'acquisition de la nationalité, la langue nationale (l'Académie française).

5. **L'Union européenne et la francophonie** : le drapeau, l'hymne européen, la diversité des cultures et le **sens du projet politique de la construction européenne**, la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones (en relation avec le programme de géographie).

**PREMIER PALIER POUR LA MAITRISE DU SOCLE COMMUN :
COMPETENCES ATTENDUES A LA FIN DU CE1**

**Compétence 2 :
LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**

L'élève est capable de :

- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.

**DEUXIEME PALIER POUR LA MAITRISE DU SOCLE COMMUN :
COMPETENCES ATTENDUES A LA FIN DU CM2**

**Compétence 2 :
LA PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**

L' élève est capable de :

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.

**Compétence 6 :
LES COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES**

L'élève est capable de :

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;